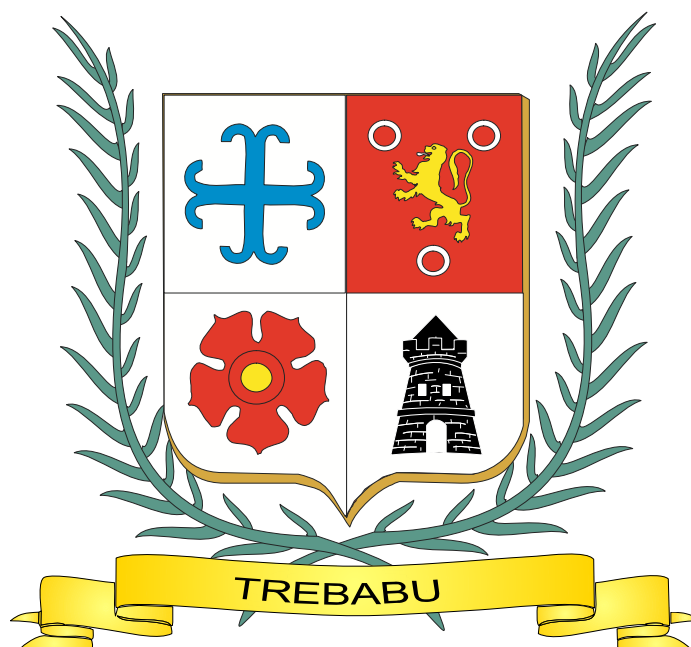


TRÉBABU

Son patrimoine héraldique oublié



Trébabu n'ayant pas de blason, l'écusson de la couverture, fruit de l'imagination de l'auteur, représente les armes de quatre très anciennes familles nobles disparues ayant façonné l'Histoire de Trébabu.

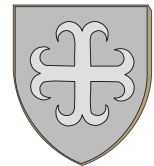
En 1 : Kermorvan, 2 : Jouhan, 3 : Rolland, 4 : Kerjean

Trébabu Héraldique

La petite commune à l'Est du Conquet était la demeure du seigneur de Kermorvan, lequel était fondateur de l'église paroissiale et de la chapelle de Notre-Dame du Val. Tanguy de Penfentenyo a épousé Catherine, l'héritière de Kermorvan, en 1598, il en devient le seigneur du lieu. En 1610, Tanguy souhaite faire l'inventaire des prééminences dans les édifices religieux des paroisses environnantes et ainsi démontrer l'ancienneté de la seigneurie de Kermorvan et affirmer ses droits honorifiques aux seins de ces sanctuaires. Le 10 novembre 1610, une commission menée par François Le Deauguer, conseiller du Roy et bailli en la juridiction de Saint-Renan procède à cet inventaire consigné dans un procès-verbal¹.

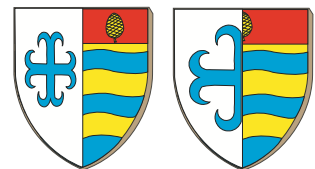
Après le passage des commissaires à Saint-Mathieu et Plougonvelin le 10 novembre, les experts entrent dans l'église paroissiale de Trébabu le 11 et débutent le relevé en identifiant les écussons situés dans les vitraux, sur les murs, bénitiers, bancs et sépultures. Le procès-verbal n'est pas d'une grande précision, le descriptif des blasons fait l'impasse sur des petits détails permettant une bonne compréhension laissant place aux interprétations. Les écus armoriés en alliances représentent des personnes, dans ce document ils sont désignés par les noms des seigneuries, néanmoins il est possible d'illustrer le document avec ce qu'a vu ladite commission.

« Et ce fait nous sommes retirés et le lendemain 11ieme du dit Novembre nous sommes de recheff à la dite requeste rendu en l'église paroissiale de Trébabu² près le manoir de Kermorvan auquel lieu sont aussi comparus le dit procureur du Roy et les dits Penfeuntenio et Kernatou. Lequel Penfeuntenio nous a montré dans le pignon occidental de la dite église par dehors un écusson en bosse au-dessus de la porte du dit pignon portant ladite niele ou croix nielée »



La croix ancrée sculptée en relief de la maison de Kermorvan devait être scellée au-dessus de la porte ouest. Dans le texte, cette croix est nommée « niele ou nielée » notre expert semble hésitant. Les croix ancrées et anillées sont souvent citées l'une pour l'autre, la seconde n'a pas de pointe.

« et ayant entré par la dite porte dans la dite église nous a le dit sr de Kermorvan montré une fenestre au dit pignon occidental composé de deux panneaux et trois soufflets au dessus, le plus haut portant un écusson d'argent le dit nice d'azur et en aliance les armes de la Nouerte (Pinart) qui sont trois ançes d'azur et d'or o un cheff de gueule portant un pin d'or »



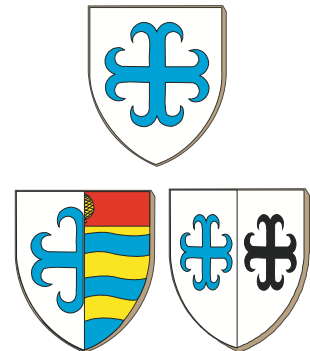
La description de ce blason en alliance est à la limite de la compréhension pour un non initié, heureusement le nom de Nouerte est cité, ce qui correspond à la famille Pinart seigneur de la Noëverte en la paroisse de Lanloup (Côtes-d'Armor).

¹ Société Archéologique du Finistère - SAF 1923 - tome 50 - Pages 24 à 48

² L'église actuelle date de 1759

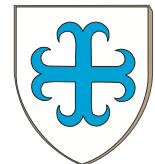
Cette maison blasonne *fascé ondée d'or et d'azur, de 6 pièces au chef de gueules chargé d'une pomme de pin d'or*. L'écusson en alliance a deux représentations possibles en l'absence de précision, il correspond au mariage de **Robert de Kermorvan** avec **Catherine Pinard**, vers 1532. Robert est le fils de François et de Catherine Foucault.

«...plus nous a montré une autre fenestre au haut de la nef de la dite église et devers le septentrion qui est de deux panneles et trois soufflets et au plus haut sont les armes plaines de la dite maison de Kermorvan et au soufflet devers l'orient les dites armes de Kermorvan ô les armes de la Nouerte en aliance, et à l'autre devers occident sont ladite niele d'azur et en aliance les armes d'une autre maison de Kermorvan qui sont d'argent ô une croix nielée de sable » (Noire)

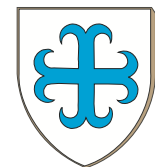


Dans cette fenêtre, nous retrouvons l'alliance connue de **Robert de Kermorvan** et **Catherine Pinard**, vivants entre 1520 et 1570, L'alliance de cousinage **Kermorvan-Kermorvan**, est inconnue des archives. (Kermorvan de Keranguen ?)

« et aussy nous a montré un escabeau jouxte le plus haut pillier devers le septentrion de la dite nef armoyé du dit nile et armes de Kermorvan et apurons qu'il n'y a d'autres armes au dit pignon occidental en vitre ny en bosse ny en vitres et fenestres, ny autres escabeaux en la dite nef ».



« Et aussy nous a montré devant le dit escabeau et l'autel de M. S' Pierre une pierre tombale armoyée des dites armes de Kermorvan et devant la porte du... autre pierre tombale armoyée d'un calice et des dites armes de Kermorvan que ledit Penfeuntenio a dit estre affecté au chapelain qui desservoit la chapellenie de la fondation de Kermorvan dans sa chapelle particulière en la dite église, et estants entrés au Cœur nous a montré la grande et maîtresse vitre de la dite église consistant en trois pannelles et six roses au dessus et en la plus haute rose en la corniche au soufflet plus haut et au bas d'icelle y a deux écussons portant les dites armes plaines de Kermorvan, et en la rose au dessous devers le septentrion autre écusson portant aussy ladite niele d'azur en champ d'argent »

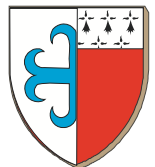


« et en l'autre rose vis à vis devers le midy ladite niele d'azur et en aliance d'or ô trois fasses de gueules qui sont les armes du Chatel »



L'écu **Kermorvan-Du Chastel** correspond à l'alliance avec **Lézirivy**.

« et en la petite rose du milieu soubz les dites deux dernières roses et au dessus de la pannelle du milieu y a autre escusson portant d'argent à ladite niele d'azur et on aliance les armes de Lezuryny (Lezirivy) qui sont de gueule ô un cheff d'argent semé d'hermines »



Cette alliance est celle d'**Yvon de Kermorvan** avec une Dame de **Lezirivy** non identifiée. Ces armes sont présentes sur l'écusson timbré, scellé sur le mur nord de la chapelle Notre-Dame du Val. La maison de Lezirivy en Plouarzel est passée dans le domaine des Du Chastel de Trémazan avant 1350, d'où probablement la présence dans le même vitrail de l'écu d'alliance avec Du Chastel, ce que nous pourrions interpréter comme l'alliance de Yvon de Kermorvan avec dame **Du Chastel de Lezirivy**.

« et en la dite pannelle du milieu au dessous sont en un écusson les armes de Kermorvan et en aliance les armes anciennes de la maison du Rouazle en Cornouaille qui sont d'argent ô trois fasses d'azur »



L'ancienneté du lien qui unissant Kermorvan avec la maison du **Rouazle** de Dirinon en Cornouaille est marquée par cet écusson. Les anciennes armes de cette maison sont bien un fascé de 6 pièces, cantonné à dextre d'un trèfle, que l'on peut voir à Dirinon au manoir du Rouazle et à l'église sur le reliquaire daté de 1450. Ce procès-verbal de prééminences a le mérite de nous donner les couleurs, argent et azur.

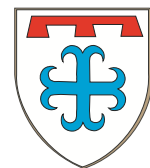
« et en autre écusson ladite niele d'azur et en aliance les dites armes de la dite maison de la Nouerte »



La maison de la **Nouerte** est la propriété de la famille **Pinart** de la paroisse de Lanloup en Trégor. **Robert de Kermorvan**, fils de François et Catherine Foucault, avait épousé vers 1535, **Catherine Pinart** blasonnant d'un fascé ondé de six pièces d'or et azur ; au chef de gueules chargé d'une pomme de pin or.

« et apurons qu'en les dites trois roses plus hautes entre rose et pannelle du milieu n'y a autres armes que celles de la dite maison de Kermorvan avec les dites aliances »

« et les deux autres pannelles et prochaines roses sous icelles sont armoryées scavoir la rose et panelle qui sont devers le septentrion des armes de la maison de Keruzou qui sont aussy d'argent ô une nile d'azur avec le lambeau de gueule, estant comme dit le dit Penfeutenio le dit seigneur sieur de Keruzou premier juveigneur sorti de la dite maison de Kermorvan portant encore le nom et les armes de Kermorvan, »



La maison de Keruzou était tenue par les cadets de la maison de Kermorvan, le lambel de gueules marquait le rang de juvenieurie.

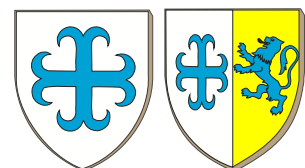


« ...et aussy y a plusieurs armes et aliances de la maison de Kerjean Mol qui sont d'argent ô trois ancras de sable (noire) avec plusieurs armes des maisons alliées en icelle. »

Hélas le procès-verbal ne donne aucune information sur les alliances de la maison Mol de Kerjean.

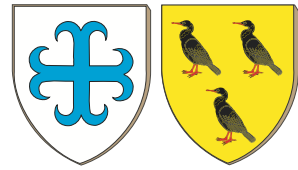
« Plus nous a le dit Penfeutenio montré une chapelle au midy du cœur de la dite église ainsy qu'elle est située depuis les deux arcs entre deux la porte qui s'ouvre sur icelle devers le cimetièrre, l'escabeau du sr de Kervinigan au ras de deux tombes basses du dit Penfeutenio devers l'occidant et une tombe du sieur de Kerourien (**Famille du Drevec**) sous le dernier arc du cœur contenant deux fenêtrres l'une devers l'orient »

« et l'autre portant les armes plaines de Kermorvan et les dites armes avec les armes de Quijac en aliance »



L'alliance en 1499 de **François de Kermorvan** et **Catherine Faucault** dame de Quijac³ en Lambézellec, blasonnant *d'or au lion d'azur*.

« et l'autre fenestre portant deux écussons armoyés des dites armes de Kermorvan avec les armes du Rouazle qui sont à présent d'or à trois cormorants de sable, »



Ici il est précisé qu'il s'agit des nouvelles armes de la maison du **Rouazle** de Dirinon étant à présent : *d'or à trois cormorants de sable*, cet oiseau n'est pas le seul sur les blasons du Rouazle, nous trouvons le plus couramment des *merlettes* ou des *corneilles*. Ces cormorants sont les armes adoptées par **Marguerite An Ormant du Rouazle**⁴, fille de d'Yvon an Ormant (Le Normant) et de Jeanne du Rouazle, mariée vers 1410 à **Robert Kermorvan** fils d'Yvon et d'Azénore de Kergroadez.



« de Kergroazes⁵ (Kergroadez) qui sont d'argent ô trois fasses de sable, »

Azénore de Kergroadez mariée à **Yvon de Kermorvan** vers 1391.

« de Kerliver qui sont d'azur ô un sautoir d'or et ayant un lion d'or en chacun angle... »



Une Dame **N. de Kerliver** est en alliance avec **Tanguy de Kermorvan**, père de François, marié à Catherine Foucault.

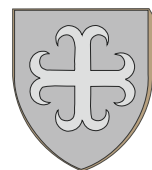
« et celle de la petite Palue⁶ qui sont d'argent ô un poisson avec des billettes de sable »

Une Dame **Guyomar de La Petite Palue** est mariée à **Yvon de Kermorvan**, fils de d'Yvon et N. dame Du Chastel de Lezirivy. Dans le PV les couleurs du blason sont inversées par rapport à celles connues des armoriaux.



« et au dessous de la petite fenestre y a deux tombes enlevées sous deux arcades ou voûtes armoyées de ladite niele en bosse, laquelle chapelle le dit Penfeuntenio dit estre sa chapelle particulière en la dite église. »

« Plus nous a montré deux pierres tombales basses dans le cœur entre la tombe élevée sous l'arc que fait l'enclos de la dite chapelle et le marchepied du grand autel armoyé au dessus de ladite niele, lesquelles tombes basses et enlevées avec l'issue qui est au dessus en la sacristie et la chapelle il dit lui appartenir, plus au second rang des tombes au dit cœur nous a montré autre tombe armoyée du dit niel situé entre deux tombes au sr de **Kervinigan** et autre près la porte du dit cœur entre tombe du sr de **Pouldu** devers midy et tombe d'**Allain Londin** devers le septentrion »



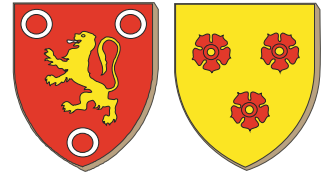
³ Quijac en Lambézellec (devenu Quizac à Bellevue - Brest). Ne pas confondre avec Vijac en Guipavas.

⁴ Bulletin de la Société Archéologique du Finistère- BSAF – 1894 p450 - (ADF-E438)

⁵ Yvon de Kermorvan, vivant en 1400, avait épousé Azénore de Kergroadez.

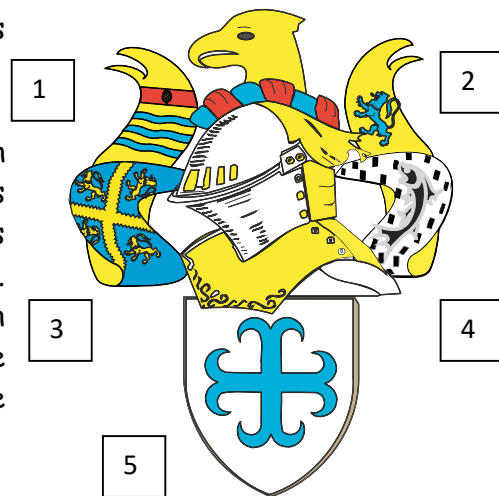
⁶ Guyomar, sieur de la Petite-Palue près Landerneau, portait : de sable semé de billettes d'argent, au poisson de même en pal.

Le seigneur de **Kervinigan** était **Jouan** ou **Jouhan** blasonnant de gueules au lion d'or, accompagné de trois annelets d'argent, celui du Pouldu est **Meastrius** blasonnant d'or à trois roses de gueules, **Allain Londin**, était roturier propriétaire rendant aveu au seigneur de Brendegué en 1492.



« et estant sorty hors la dite église nous a le dit Penfeutenio montré au pignon oriental au haut d'iceluy un timbre armoyé des armes plaines de la dite maison de Kermorvan avec les dites alliances de la Nouerte, Quijac, Kerliver et la Palue en blazon »

Le timbre armorié est un écu familial surmonté d'un heaume accompagné de lambrequins portant des armoiries d'alliances pouvant ressembler à la figure ci-contre. La difficulté d'identification dans ce document vient de la désignation des nobles par un toponyme, lequel peut exister dans plusieurs paroisses sur un même département, toutefois les écussons sont déjà décrits dans les vitraux. Le dessin ci-contre est une vue d'artiste selon la description du P.V. l'emplacement de chaque alliance n'est peut-être pas celui de la pierre ayant existé.



Le timbre est de la maison de Kermorvan (rep: 5), avec ses alliances que sont de la Nouerte, il s'agit de celles de **Robert de Kermorvan** marié vers 1530 à **Catherine Pinart de La Noëverte** (rep: 1), ils sont les commanditaires de cette pierre, La seconde alliance connue est dite Quijac, il s'agit de **François de Kermorvan** marié vers 1500 à **Catherine Foucalt** de Quijac en Lambézellec (rep: 2), les parents de Robert. La troisième dite **Kerliver** (rep: 3) est l'alliance de **Tanguy⁷ de Kermorvan** et **N. Kerliver**, parents de François, La quatrième **La Palue**, (rep: 4), est **Yvon⁸ de Kermorvan** marié à **N. Guiomar de La Petite Palue** près de Landerneau, ils sont les grands-parents de François. Hélas pour ces deux dernières alliances la documentation manque.

Généalogie sur ce pennon

Yvon de Kermorvan marié à
N. Guiomar de La Petite Palue
Vers 1450-1455
|
Tanguy de Kermorvan
marié à N. Kerliver vers 1475
|
François de Kermorvan
marié en 1499 à
Catherine Foucalt
|
Robert de Kermorvan
marié vers 1532 à
Catherine Pinart de la Noëverte

⁷ Montres du Léon 1481 et 1503 « Tanguy fils d'Yvon »

⁸ Montres du Léon 1467 et 1481

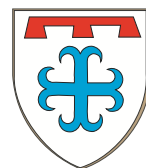
« au dessus de la dite vitre et de la lizière qui y est et se voit évidemment que la dite vitre dudit pignon oriental est toute mangée et rouillée et le plomb uzé et les armes en divers écussons rompues par l'injure du temps et par leur grande antiquité. »

Et ayant prêté les serments au cas requis des cy après présents sur cestes et ouys tant à la dite requeste du dit Penfeutenio que du dit procureur du Roy, scavoir Mre Yves Foll prêtre recteur de la dite paroisse, de Messire Bernard Jourdren curé d'icelle, noble homme Guillaume Mol Sr de Kerjan, François Le Guerec procureur syndic, Bernard Le Guevel fabriq' de la dite paroisse et Jacques Bonaventure peintre et vitrier, tous demeurants en la dite paroisse, lesquels ont par leurs serments dit être scavants et certains que ladite niele d'azur en champ d'argent est de tout temps réputé estre les vrayes armes plaines de la dite maison de Kermorvan et que les endroits montrés par le dit Penfeutenio armoyés des armes plaines avec les dites alliances armoyées luy apartiennent et sont de tout temps immémorial en l'estât qu'à présent en endroits montrés les plus éminents de la dite paroisse, estants les dits Sr de Kermorvan nottoirement les patrons et fondateurs de la dite église paroissiale »

Chapelle Notre-Dame du Val

En 1610 quelques écussons décoraient la maitresse vitre, le procès-verbal mentionne le passage de la commission en cette chapelle, dont voici ci-dessous la copie :

« et de la chapelle Nostre Dame du Val située en la dite paroisse (de Trébabu) parsemée tant en bosse (pierre sculptée en relief) qu'en vitre des armes (peintes) de Sr de Kermorvan comme patron et fondateur d'icelle, comme aussy ils assurent ladite niele (croix ancrée) d'azur avec le lambeau estant en la pannelle et rose prochaine devers le midy estre les armes de ladite maison de Keruzou sortie en juveignerie de la dite maison de Kermorvan et les dites armes d'argent ô trois ancras de sable (noire) estant en l'autre pannelle et rose prochaine devers le midi estre les armes de la maison de Kerjan (Mol). »



La commission ne s'attarde pas sur le nombre exacte d'écus sculptés ni leurs emplacements, quant au vitrail elle se contente de citer les trois familles représentées, aucune mention des alliances, dommage.

Des mariages entre voisins sont connus, dont Hamon de Kermorvan avec Marie Mol, au XV^e siècle et aussi François de Kermorvan seigneur de Keranguen avec Jeanne Mol, au XVI^e siècle.

Les vestiges héraldiques visibles à Trébabu

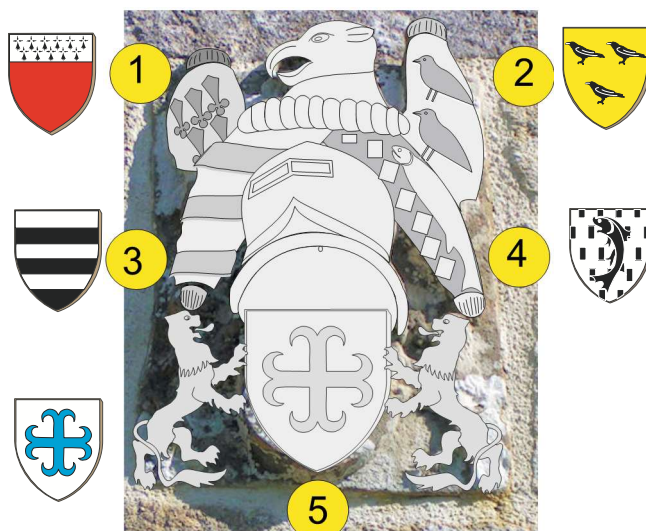
Les écussons de la Chapelle Notre-Dame du Val à Trébabu

Scellée dans le mur nord de la chapelle Notre Dame du Val, une pierre de kersanton présente un écu avec timbre de la maison de Kermorvan, il recèle une généalogie de cette famille noble établie au lieudit Kermorvan en Trébabu.

L'écu à la croix ancrée ou anillée⁹ de cette maison est soutenu par deux lions d'un style incertain, assez fréquent aux XV^e-XVI^e siècles. Il est surmonté d'un casque de chevalier avec lambrequins et cimé d'une tête d'aigle vue de profil.

En chevalerie les lambrequins représentent des tissus protégeant le chevalier de la poussière et de la chaleur du soleil sur le métal. Dans une sculpture comme celle-ci, chaque lambrequin est un support pour des armes (un blason) dont le but est de mettre en valeur ses origines familiales, c'est-à-dire une généalogie de quatre générations. Aucun acte connu de cette famille ne donne l'ensemble de cette généalogie. Toutefois, le procès-verbal de prééminences datant de 1610¹⁰ permet quelques réponses grâce aux écussons d'alliances de Kermorvan peints dans les vitraux de l'église de Trébabu et dont les noms des familles sont cités.

Le repère (1) composé d'hermines est une alliance avec **Lezirivy** de Plouarzel, propriété des Du Chastel de Trémazan depuis le XIV^e siècle. La surface plane de gueules (rouge) ne permettant pas d'identifier une famille sur une sculpture, le commanditaire a surreprésenté les hermines. Cette alliance, vers 1430/1435, est celle d'**Yvon¹¹ de Kermorvan**, fils de Robert et Marguerite An Ormant du Rouazle, il était l'époux d'une dame **Du Chastel de Lezirivy** dont nous ignorons le prénom.



⁹ Croix ancrée et anillée sont souvent citées l'une pour l'autre, la seconde n'a pas de pointe.

¹⁰ Bulletin de la Société Archéologique du Finistère - SAF 1923 - tome 50 - Pages 24 à 48


¹¹ Montres du Léon de 1426 et 1448

Le repère (2) est du **Rouazle** de Dirinon, représenté par des oiseaux, pouvant être corneilles, cormorans, merlettes ou chouettes. Il s'agit de l'alliance de **Robert de Kermorvan**, fils d'Yvon et d'Azénore de Kergroadez, il avait épousé vers 1410/1415 **Marguerite An Ormant du Rouazle**¹² de Dirinon.

Le repère (3) dans cette présentation est l'alliance d'**Yvon de Kermorvan** marié après 1391 avec **Azénore de Kergroadez**, le couple le plus ancien connu à Kermorvan.

Le repère (4) est l'alliance du second **Yvon de Kermorvan**¹³ marié à **N. Guiomar de La Petite Palue** près de Landerneau. Ce blason était peint dans un vitrail, et aussi sculpté sur un autre écu timbré scellé sur le pignon oriental de l'église de Trébabu. Ce second Yvon est le fils d'**Yvon de Kermorvan** et **N. Du Chastel de Lezirivy**.

Le repère (5) est le commanditaire de cette œuvre qui est **Yvon de Kermorvan** époux de **N. Guiomar de La Petite Palue**, dont l'alliance se situe vers 1450/1455.

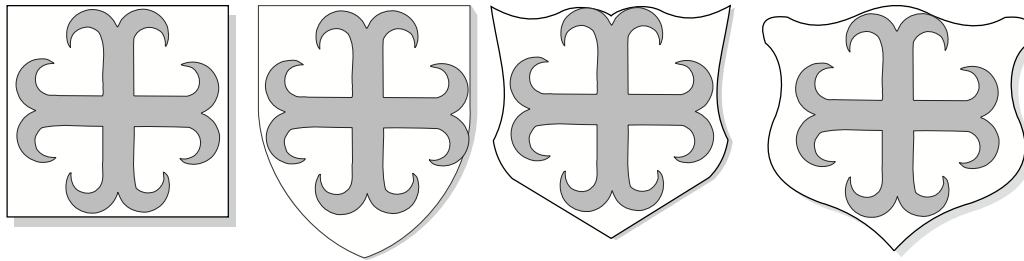
Généalogie sur ce pennon	
Yvon de Kermorvan marié à Azénore de Kergroadez Vers 1392	
Robert de Kermorvan marié à Marguerite An Ormant du Rouazle Entre 1410 et 1415	
Yvon de Kermorvan marié à N. Du Chastel de Lezirivy Entre 1430 et 1435	
Yvon de Kermorvan marié à N. Guiomarc'h de la Palue Entre 1450 et 1455	

Cette pierre armoriée était peinte, elle devait être belle pour impressionner et éviter les confusions possibles avec les armes d'autres seigneurs, l'absence de couleurs étant sources de conflits entre nobles toujours prompts à engager des procès et quelquefois à échanger des coups.

¹² Bulletin de la Société Archéologique du Finistère- BSAF 1894 p 450 - (ADF-E438)

¹³ Montres du Léon de 1467 et 1481

D'autres pierres portant la croix ancrée de Kermorvan (une dizaine) décorent les murs extérieurs de l'édifice avec diverses formes d'écus.



Les styles d'écus sur les murs extérieurs

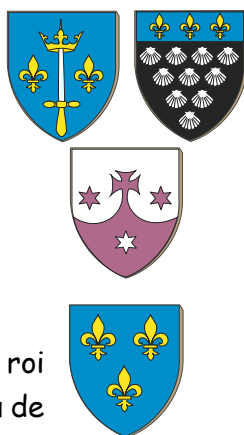
Comment s'expliquer la présence de ces nombreux écussons scellés à différentes hauteurs autour de la chapelle privée de Kermorvan ? La fonction principale est d'identifier le seigneur propriétaire du lieu. La chapelle étant construite sur une source réputée guérisseuse, toutes ces croix peuvent avoir une autre fonction, la croix ancrée a la même symbolique que toutes les autres croix, elle est la croix du Christ, après bénédiction elle protège l'édifice, au même titre que les monogrammes IHS (Jésus) et AM (Marie) sur les linteaux des maisons et moulins.

À l'intérieur de la chapelle, à gauche en entrant un bénitier est scellé sur un support armorié en pierre de kersanton. C'est un petit écusson couché, aux armes de Kermorvan, soutenu par deux petits lions ; il est cimé d'une énorme partie supérieure d'un oiseau ayant la tête tournée à senestre. Sur cette pierre, l'oiseau semble avoir plus d'importance que l'écusson lui-même donnant même une impression d'écrasement. Un autre bénitier scellé dans le mur près de la petite porte nord est décoré d'un écu classique aux armes du seigneur de Kermorvan.



Les bénitiers de la chapelle

La bannière de Notre-Dame du Val porte trois écussons, en haut à gauche les armes de Jeanne d'Arc, à droite celles de Saint-Michel (comme l'abbaye du Mont St-Michel) et en bas les armes de l'Ordre des Carmes.



Un tout petit écusson aux armes du roi de France figure sur la gauche du manteau de la statue de N.D. du Val.

L'église Paroissiale

L'église actuelle¹⁴ de Trébabu date de 1758, deux petits écussons aux armes de Kermorvan ont échappé à la frénésie révolutionnaire, ils sont visibles à l'extérieur de l'édifice. Le premier, très discret, est scellé sur le pignon sud du transept.



¹⁴ René COUFFON & Alfred Le BARS – Diocèse de Quimper et du Léon - Nouveau répertoire des églises et chapelles - 1988

Le second tout aussi discret, mangé par les lichens est soutenu par deux anges situés au pinacle Est de l'église.



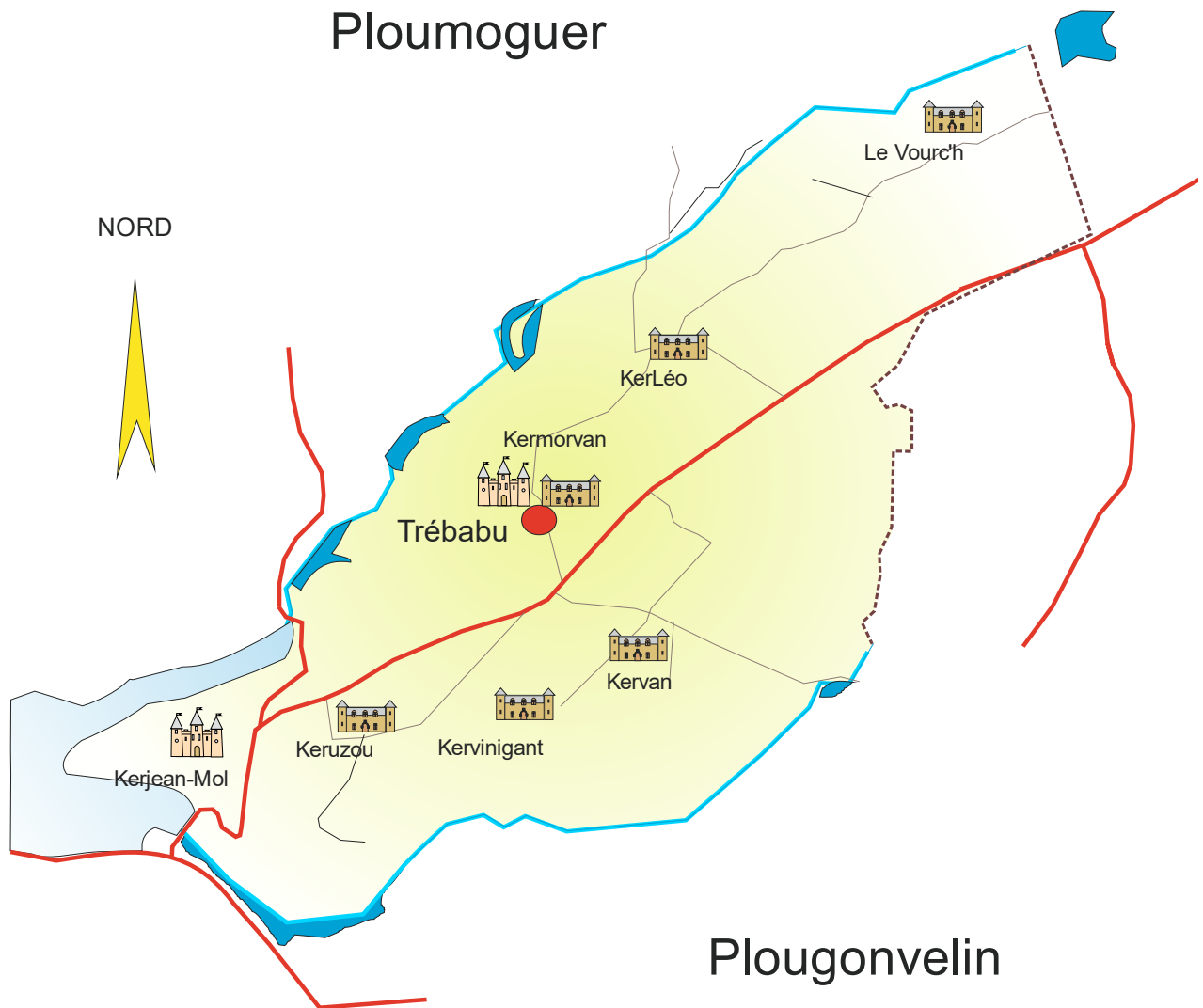
La croix ancrée de Kermorvan



Écusson, peu visible, avec la croix ancrée de la maison de Kermorvan

Dans le cimetière, les sépultures armoriées appartiennent aux manoirs de Kermorvan et Kerjean.

Situation des manoirs de la paroisse de Trébabu



Le Conquet

Plougonvelin

Légende	
	Château et Manoir
	Limite de l'ancienne paroisse
	Voie principale
	Voie secondaire
	Cours d'eau

À proximité de l'église vers le nord se trouve le manoir de Kermorvan où quelques écussons sont visibles à l'extérieur.



Manoir de Kermorvan

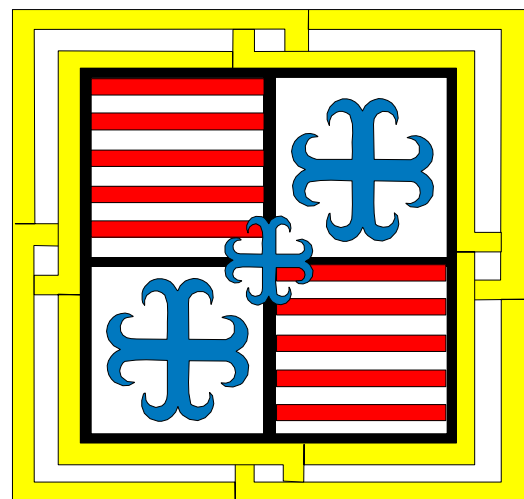
Les premiers écussons visibles sont situés sur la façade sud du manoir, ils ne sont pas très anciens, ils sont en pierre de kersanton sauf le moins visible placé au-dessus de la clé de voute de la grande porte, la croix ancrée identifiant ce lieu comme étant la maison antique de Kermorvan.



Plus haut, on peut voir un magnifique écusson écartelé en pierre de kersanton, daté de 1619, entouré d'une devise et surmonté d'un heaume orné de plumes.



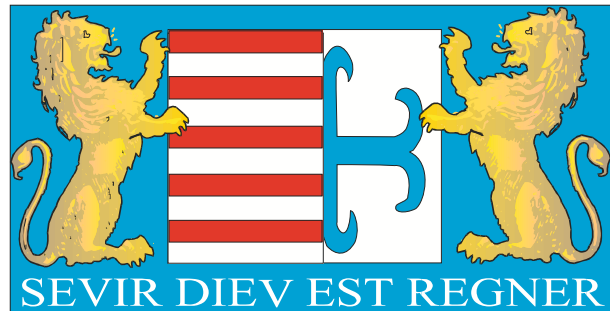
Le 21 janvier 1598 Tanguy de Penfentenyo, blasonnant burelé (nombreuse barres horizontales) de dix pièces de gueules (rouge) et d'argent (blanc), épouse Catherine, l'héritière de Kermorvan, blasonnant d'argent à la croix ancrée d'azur. Tanguy donne naissance à la branche Penfentenyo de Kermorvan dont il prend la devise de cette ancienne maison qui est « SERVIR DIEV EST REGNER ». La croix placée au centre précise que ce lieu est celui de ce couple donnant une branche de Penfentenyo de Kermorvan. La date de 1619 correspond probablement la fin de travaux de remaniement du manoir.



Un autre écusson plus modeste sur la même façade au-dessus de la petite porte.



Sur l'aile ancienne du manoir et au-dessus de la fenêtre de l'étage, on retrouve le même écusson daté de 1618, il est entouré de la devise en latin de Kermorvan « SERVIRE DEO EST REGNARI », le tout accompagné de six figurines.



L'ancienne chapelle à l'arrière du manoir possède aussi un écusson de la même époque avec une variante en mi-parti, le burelé de gueules et d'argent de Tanguy de Penfentenyo en alliance avec une demie croix ancrée de Catherine de Kermorvan soutenu par deux lions et la même devise en français.

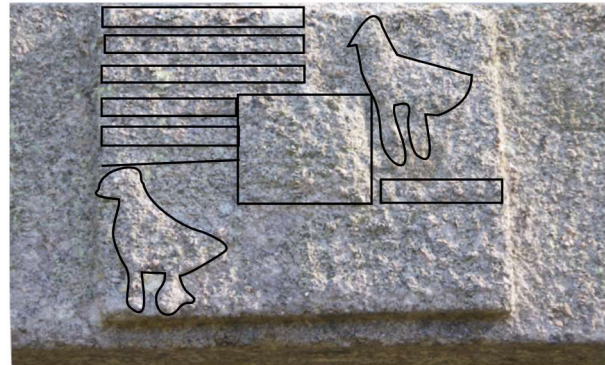
Sur le linteau de fenêtre d'une dépendance du manoir



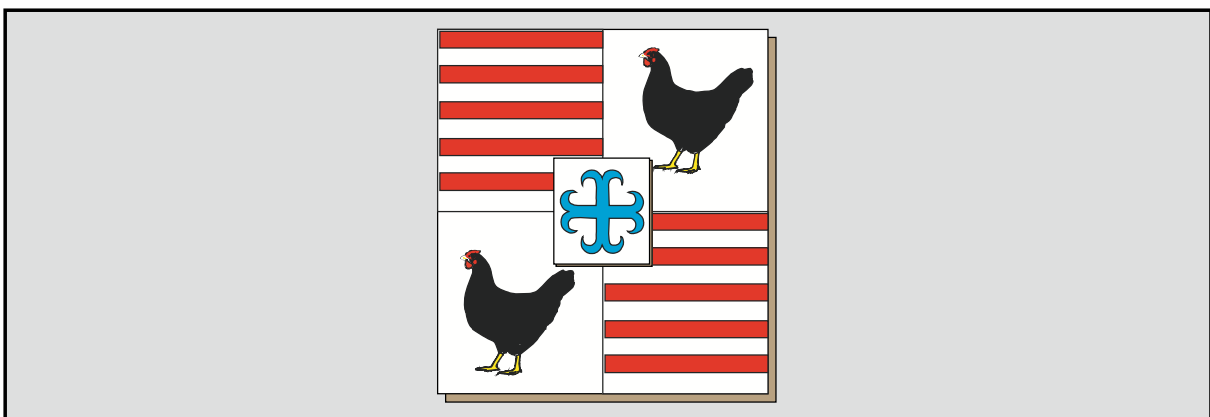
Sur ce linteau en granit on peut voir le carré en relief portant un vieil écusson complètement érodé, il faut attendre la lumière rasante du soleil pour entrevoir les éléments de cette armoirie.



La lumière rasante fait apparaître des reliefs



Traçage des reliefs visibles

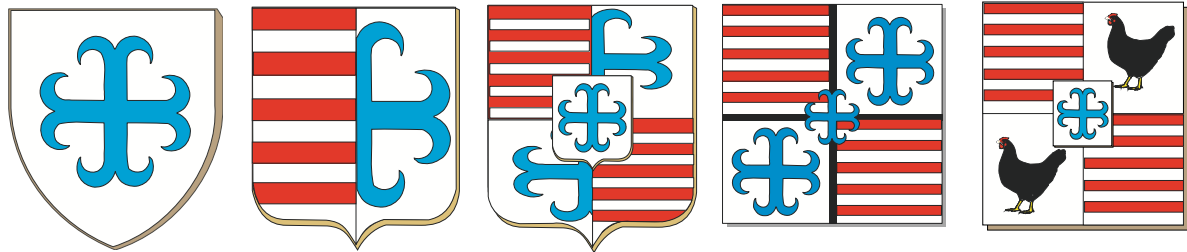


Interprétation, reconstitution et identification

Il s'agit de René *alias* **Renan 1^{er} de Penfentenyo**, fils de Guillaume et Catherine de Kermorvan, en alliance avec **Pétronille Le Jar**, fille de Jean et Françoise de Keroulas, ils se sont mariés en 1628 à Plouédern. Le blasonnement de ce couple est un écartelé, au 1 et 4 : *burelé de 10 pièces de gueules et d'argent*, qui est de Penfentenyo ; au 2 et 3 : d'argent

à la poule de sable, crêtée et barbelée de gueules, becquée et membrée d'or, qui est Le Jar ; sur le tout, la croix ancrée de Kermorvan.

Un autre écusson complètement effacé se voit à la clé de voute d'accès au jardin, il devait être semblable au précédant puisqu'on y lire la date de 1629.



Les divers écussons de Jean de Kermorvan à Renan de Penfentenyo

L'écusson le plus ancien est scellé au-dessus de la clé de voute de la porte d'entrée de l'aile sud avec les armes de l'antique maison de Kermorvan symbolisée par la croix ancrée. Date-t-elle des Kermorvan du XIV^e siècle, peu probable la maison ayant évolué au fil des générations des occupants du lieu.

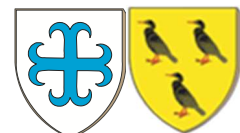
Les successions du manoir de Kermorvan

L'alliance la plus ancienne connue est celle d'**Yvon de Kermorvan** marié après 1391 avec **Azénore de Kergroadez**, le couple à deux ou trois fils, dont **Robert**, l'ainé, et Hervé, le cadet, ce dernier s'installe au manoir voisin dit de Keruzou. Robert reste à Kermorvan.



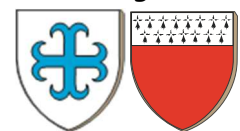
Kermorvan-Kergroadez

Robert de Kermorvan, fils d'Yvan et Azénore de Kergroadez, épouse vers 1410-1415 **Marguerite An Ormant du Rouazle**¹⁵ de Dirinon, fille d'Yvan an Ormant *alias* Le Normant et Jeanne du Rouazle, Marguerite ne porte pas les armes de son père mais celles de la maison du **Rouazle** qui sont *d'or à trois oiseaux (merlettes, corneilles et ici des cormorans) de sable (noir)*



Kermorvan-Rouazle

Yvon I^{er} de Kermorvan¹⁶ fils de Robert épouse vers 1430-1435 une dame du manoir de **Lezirivy** de Plouarzel, dont le prénom ne nous est pas parvenu, elle blasonne *de gueules au chef d'hermines*. Le manoir Lezirivy est propriété des Du Chastel de Trémazan depuis le XIV^e siècle, dans le vitrail de l'église le blason de Lezirivy est accompagné de celui des Chastel. Cette dame est probablement issue d'une branche cadette de la maison de Trémazan et porte le nom de **Du Chastel de Lezirivy**.



Kermorvan-Lezirivy

¹⁵ Bulletin de la Société Archéologique du Finistère- BSAF 1894 p 450 - (ADF-E438)

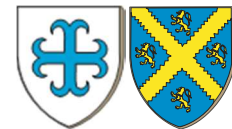
¹⁶ Montres 1446-1448

Yvon II de Kermorvan¹⁷ fils du précédent, marié vers 1450-1455 à **N. Guiomar de La Petite Palue**¹⁸, maison positionnée près de Landerneau. Le blason était peint dans un vitrail, et aussi sculpté en compagnie des trois précédents sur un écu d'alliance timbré, scellé sur le pignon oriental de l'église de Trébabu et aussi sur la pierre armoriée de la chapelle N.D. du Val. Le prénom de cette dame de La Palue ne nous est pas parvenu.



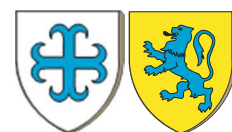
Kermorvan-La Palue

Tanguy de Kermorvan, fils du précédent, marié vers 1475 à **N. de Kerliver** d'Hanvec dont nous ignorons le prénom, le blason était sculpté sur l'écu d'alliance timbré et scellé sur le pignon oriental de l'église de Trébabu.



Kermorvan-Kerliver

François de Kermorvan, fils du précédent, marié vers 1500 à **Catherine Foucault** de Quijac en Lambézellec. Le blason était sculpté sur l'écu d'alliance timbré et scellé sur le pignon oriental de l'église de Trébabu.



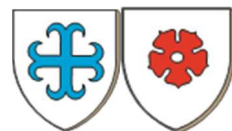
Kermorvan-Foucault

Robert de Kermorvan, fils du précédent, marié vers 1532 à **Catherine Pinart** de La Noëverte. Le blason était sculpté en compagnie des trois précédents sur l'écu d'alliance timbré et scellé sur le pignon oriental de l'église de Trébabu. Robert est le commanditaire de cette pierre.



Kermorvan-Pinart

Jean de Kermorvan, fils du précédent, marié vers 1555 à **Adélice Rolland**, en l'absence d'héritier mâle le nom de Kermorvan de la branche aînée s'éteint.



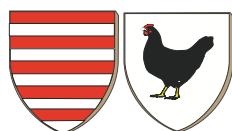
Kermorvan-Rolland

Leur fille **Catherine** hérite et convole le 21 janvier 1598 avec **Tanguy de Penfentenyo**, un cadet de cette maison donnant la branche Penfentenyo de Kermorvan, ainsi l'histoire du manoir se poursuit.

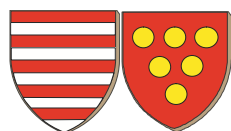


Penfentenyo-Kermorvan

Leur fils **Renan** alias **René** épouse en 1628 **Pétronille Le Jar**, de cette union naît **Tanguy** en 1634. Ce dernier convole avec **Bonaventure de Brézal** en



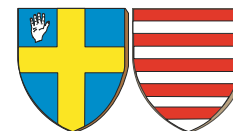
Penfentenyo-Le Jar



Penfentenyo-Brézal



Penfentenyo- Penfentenyo



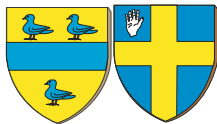
Du Menez-Penfentenyo

1661, deux filles naissent, **Suzanne** qui épouse **François Hyacinthe de Penfentenyo** de la branche Cheffontaines, leur fils **Guy Marie**, né en 1681, meurt en 1714 sans descendance.

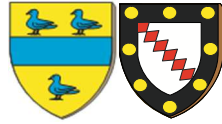
¹⁷ Montres du Léon de 1467 et 1481

¹⁸ Le blason décrit dans le PV de prééminences, inverse les couleurs connues des armoriaux, probablement qu'il s'agit d'une autre branche de la famille Guiomar.

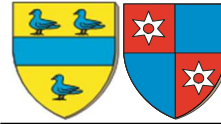
Marie la cadette de **Suzanne** hérite, elle a épousé en 1683 **René du Menez**, ils n'ont qu'une fille, **Bonaventure**, elle épouse **Sébastien de Gouillon de Kermeno**, quatre générations vont s'y succéder jusqu'à la révolution, dont : **Charles Yves de Gouillon** comte de Kermeno et de Kermorvan, marié le 20-2-1713 à **Perrine de la Jaille**, **Charles Marie de Gouillon** Capitaine de Vaisseau, marié en août 1758 à **Marie Corentine de Boisgeslin**, leur fils **François Louis Charles de Gouillon** comte de Kermeno est marié vers 1780 à **Modeste Hélène Jacquette de Mellon**



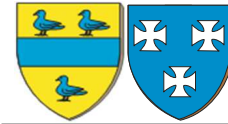
Gouillon-Du Menez



Gouillon-La Jaille

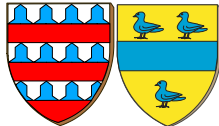


Gouillon-Boisgeslin



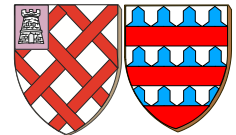
Gouillon-Mellon

La famille émigre en Angleterre où **Ange Gabrielle Marie Louise de Gouillon** de Kermeno voit le jour en 1809, d'après une déclaration de naissance transcrite à la Mairie de Landerneau, toutefois le nom des parents n'est pas mentionné.



Lesguern-Gouillon

Ange Gabrielle de Gouillon épouse à Rennes en 1831 **Paul Jules de Lesguern**, né en 1798 à Londres, le couple voit naître **Paule Marie de Lesguern**, seule héritière, elle convole en 1850 avec **Joseph Gabriel de Kergariou**, depuis, cette



Kergariou-Lesguern

famille est toujours présente en ce lieu.

(Voir la généalogie du lieu en annexe : 1)

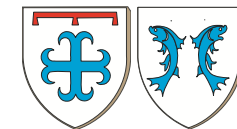
Les successions au manoir de Keruzou

Yvon de Kermorvan seigneur du lieu-dit épouse après 1391 **Azénore de Kergroadez**, ce couple a trois fils, **Robert**, **Hervé** et **Yvon**.



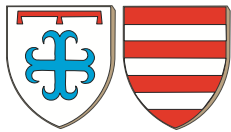
Kermorvan-Kergroadez

Lors du mariage d'**Hervé** avec **Marguerite de Kerscao** alias **Kerscau**, le 29 décembre 1415, le couple s'installe à Keruzou, **Robert** marié à **Marguerite An Ormant du Rouazle** alias **Le Normant**, sont seigneur et dame du lieu-dit de Kermorvan. Les nouveaux propriétaires de Keruzou garderont, en principe, comme blason la croix ancrée en y ajoutant un lambel à trois pendants de gueules (rouge) précisant le rang de cadet de la maison de Kermorvan. Il n'est pas certain que cette règle fut toujours respectée. Les dix générations suivantes sont :



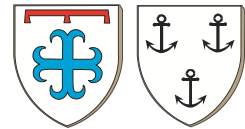
Kermorvan-Kerscao

Le fils d'Hervé : **Hamon de Kermorvan** est marié vers 1440 à **Marie Mol**, blasonnant d'argent à trois ancres de sable (noire)



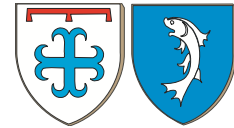
Kermorvan-Poncelin

Dont : **Tanguy de Kermorvan** marié en janvier 1462 à **Marie Poncelin**, blasonnant de gueules (rouge) à deux ou trois fasces d'argent (blanche).



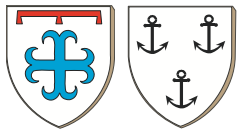
Kermorvan-Mol

Dont : **Hamon de Kermorvan Sr** de Keruzou marié en janvier 1497 à **Adélice Le Dréneq**, blasonnant d'azur à un poisson d'argent en pal (à la verticale)



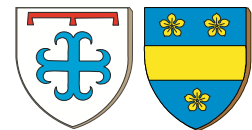
Kermorvan-du Drenec

Dont : **Hervé de Kermorvan** marié à **Madeleine Mol** en 1539. Il est à noter que jusqu'à la fin du XVII^e siècle les alliances se font entre proches voisins et parentés.

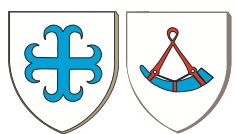


Kermorvan-Mol
(Madeleine)

Dont : **Hervé de Kermorvan Sr** de Keruzou marié à **Isabelle Prigent** dame héritière du Roudouz (Plourin-Brèles) en 1553, blasonnant d'azur à une fasce d'or, accompagnée de trois roses¹⁹ ou molettes ou grelots de même.

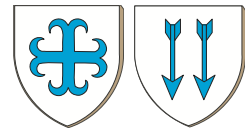


Kermorvan-Prigent



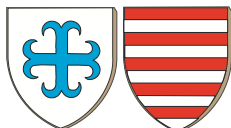
Kermorvan-Kerguz

Dont : **François de Kermorvan** né en 1574, marié à **Jacquette de Kerguz**, blasonnant d'argent au greslier (au cor de chasse) en guiché et lié de gueules. Le couple est sans descendance, Keruzou passe à son frère **Christophe** marié avant 1602 à **Françoise**



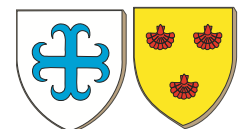
Kermorvan-Rodellec

Le Rodellec, blasonnant d'argent à deux flèches tombantes empennées d'azur posées en pal.



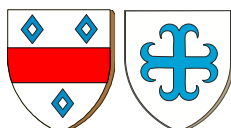
Kermorvan-Penfentenyo

Dont : **François de Kermorvan** marié en 1650 à **Claudine de Penfentenyo**, née en 1632, fille de Renan et Péronnelle Le Jar et petite fille de Tanguy et Catherine de Kermorvan héritière du manoir de Kermorvan.



Kermorvan-Kernezne

Dont : **Renan I^{er} de Kermorvan** marié en 1673 à **Marie de Kernezne**.



L'Abbé-Kermorvan

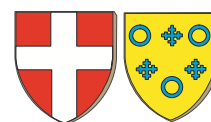
Dont : **Renan II de Kermorvan**, mort sans descendance, sa sœur **Marie Michelle**, épouse de **François L'Abbé de Champagnette**, elle hérite de Keruzou, toutefois ils n'auront pas d'enfant.

¹⁹ Hervé TORCHET – Réformation des fouages de 1426 – évêché de Léon – p 257



Le Deauguer-Kermorvan

Olivier Le Deauguer, cousin de Marie Michelle et fils de Claude Marie²⁰ *alias* Claudine de Kermorvan, sœur de Ronan I^{er} et de François le Deauguer, hérite du manoir, il est l'époux de **Marie Françoise Huon**.



Le Deauguer-Huon

Dont **François Mathurin Guillaume Le Deauguer** mort en 1768 sans héritier, le manoir est transmis à sa sœur **Marie Perrine** épouse de **Patrice Le Bottey de La Ville Hervé**.

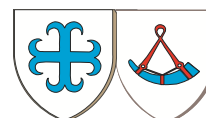


Le Bottey-Le Deauguer

Voir arbre armorié de Keruzou. (Annexe : 2)

Vestige armorié au manoir de Keruzou

Le seul écusson connu au manoir de Keruzou²¹ est celui de l'alliance de François de Kermorvan et Jacquette de Kerguz, seigneur et dame de Keruzou en 1615.



Remarques : La maison de Kermorvan a produit plusieurs branches plus ou moins connues, Kermorvan des lieux-dits, Kermorvan, Keruzou, Keranguen et peut-être d'autres. La généalogie connue est celle de Keruzou par la déclaration d'une généalogie lors de la réformation de la noblesse, entre 1668-1672, celle-ci est-elle parfaite ?

La branche aînée de Kermorvan du lieu-dit s'est fondue dans de Penfentenyo en 1598, avant la réformation de la noblesse de 1669, de ce fait aucune généalogie ne fut publiée, celle-ci ne peut se construire que partiellement avec les seuls documents d'archives encore existants et consultables. Plus on remonte le temps plus la documentation se raréfie. Des essais de généalogies existent sur internet, toutes présentent des anomalies puisqu'elles ignorent des alliances relevées lors du procès-verbal de prééminences de la maison Kermorvan en la paroisse de Trébabu en 1610 ainsi que les vestiges armoriés de la chapelle du Val.

Dans ce document cette généalogie est construite à partir des publications d'Yves Lulzac, auteur des « Chroniques oubliées des manoirs bretons - T1 à T5 »

Manoir du Kerjean-Mol

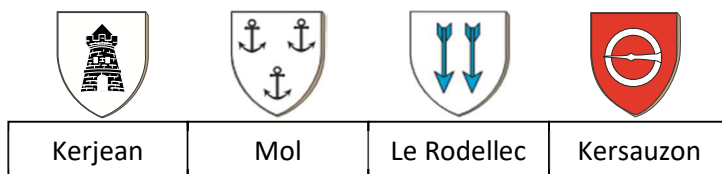
Alias Kerjan-Mol

Les différents propriétaires du manoir

Le seigneur de Kerjean *alias* Kerjan blasonnait *d'argent à la tour couverte de sable*, Guillaume Mol vivant en 1417 blasonnait *d'argent à trois ancres de sable*, Le Rodellec blasonnant *d'argent à deux flèches tombantes empennées d'azur, posées en pal*, et, de Kersauzon blasonnant *de gueules au fermail d'argent*.

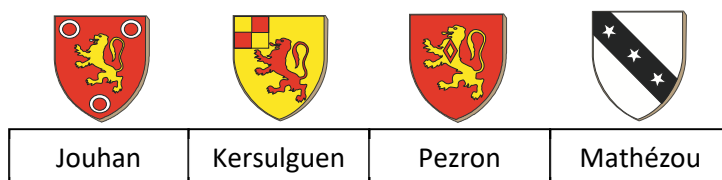
²⁰ Charles D'HOZIER - Édit de 1696 - Tome 2 - Claude Marie de Kermorvan blasonne *de gueules à une croix ancrée d'argent*

²¹ Louis LE GUENNEC – Le Finistère monumental T II – Brest et sa région – p 183



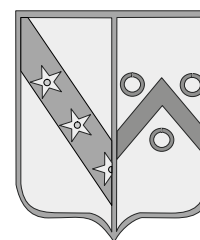
Manoir de Kervinigant *alias* Kervinigan

Les anciens propriétaires connus du lieu sont : Guimarc'h Jouhan en 1518, Jehan Jouhan cité en 1534 et 1618, marié à Françoise Poncelin. Le manoir passe à la famille de Kersulguen vers 1627, puis à une famille Pezron citée en 1652 dont Guillaume en 1695, marié avec Louise de Kersaintgilly. Tanguy Gilles Mathézou en fait sa résidence principale vers 1735, il est marié à Marie Catherine Geslin laquelle avait hérité de sa tante maternelle Perrine Pezron²².

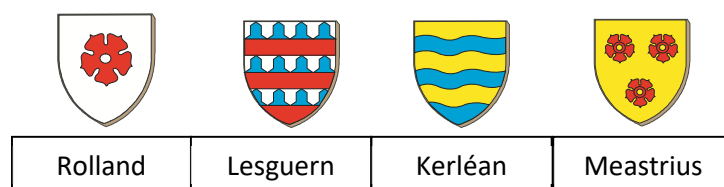


Pierre armoriée au manoir de Kervinigant

Un blason d'alliance est sculpté sur un cadran solaire daté de 1668. Il est tentant d'attribuer cet objet décoratif à la famille Mathézou blasonnant d'argent à la bande de sable (noir) chargée de trois étoiles d'argent, ici la bande est chargée de trois molettes, hors la date de 1668 et le second parti de l'écu avec le chevron accompagné de trois annelets ne correspondent à aucune alliance connue de cette famille. Le cadran fut placé sur ce manoir après 1735, quand, par qui et de quelle provenance ?



Manoir de Kervan



Hervé, Ollivier et Catherine Rolland rendent aveu en 1517 à Robert de Kermorvan pour leur terre de Kervan. Olivier Rolland, cité en 1524, règle la succession de ses parents

²² Yves LULZAC –Chroniques oubliées des manoirs bretons – Tome 3 - p129

Yvon et Marguerite an Donval. Hervé Rolland est présent à la montre²³ 1448, une famille de Lesguern est citée de 1624 à 1633, Gabriel Meastrius est seigneur de Kervan en 1631.

Manoir de Kerléo

Au XV^e siècle une famille Kervizien demeure à Kerléo, Marguerite de Kernazec est usufruitière du lieu.



Kervizien

Kernazec

Manoir du Vourch

Marie Charlotte de Gouzillon épouse de Guy-Marie Aubert sieur de Trégomain, était propriétaire de ce lieu pendant la période mouvementée de la Révolution.



Gouzillon

Aubert

Autres noms de nobles de Trébabu cités lors des montres

Guillaume Poncelin, Jehan Le Dimoine, Yvon Le Deauguer en 1448, Olivier le Dimoine en 1534 et 1557, les documents ne donnent pas leurs lieux de résidence à Trébabu.



Le Deauguer

Poncelin

Le Dimoine

Ce document est susceptible d'évoluer.

Voir les dates sur la couverture et en fin de document.

²³ Montres : Revues militaires des nobles par paroisse dont le but est de contrôler l'état de l'équipement militaire des nobles d'une province.

Remerciements pour l'accueil et l'aide à :

M. et M^{me} de Kergariou, M. et M^{me} Loukianoff, M. Dominique Buhot.

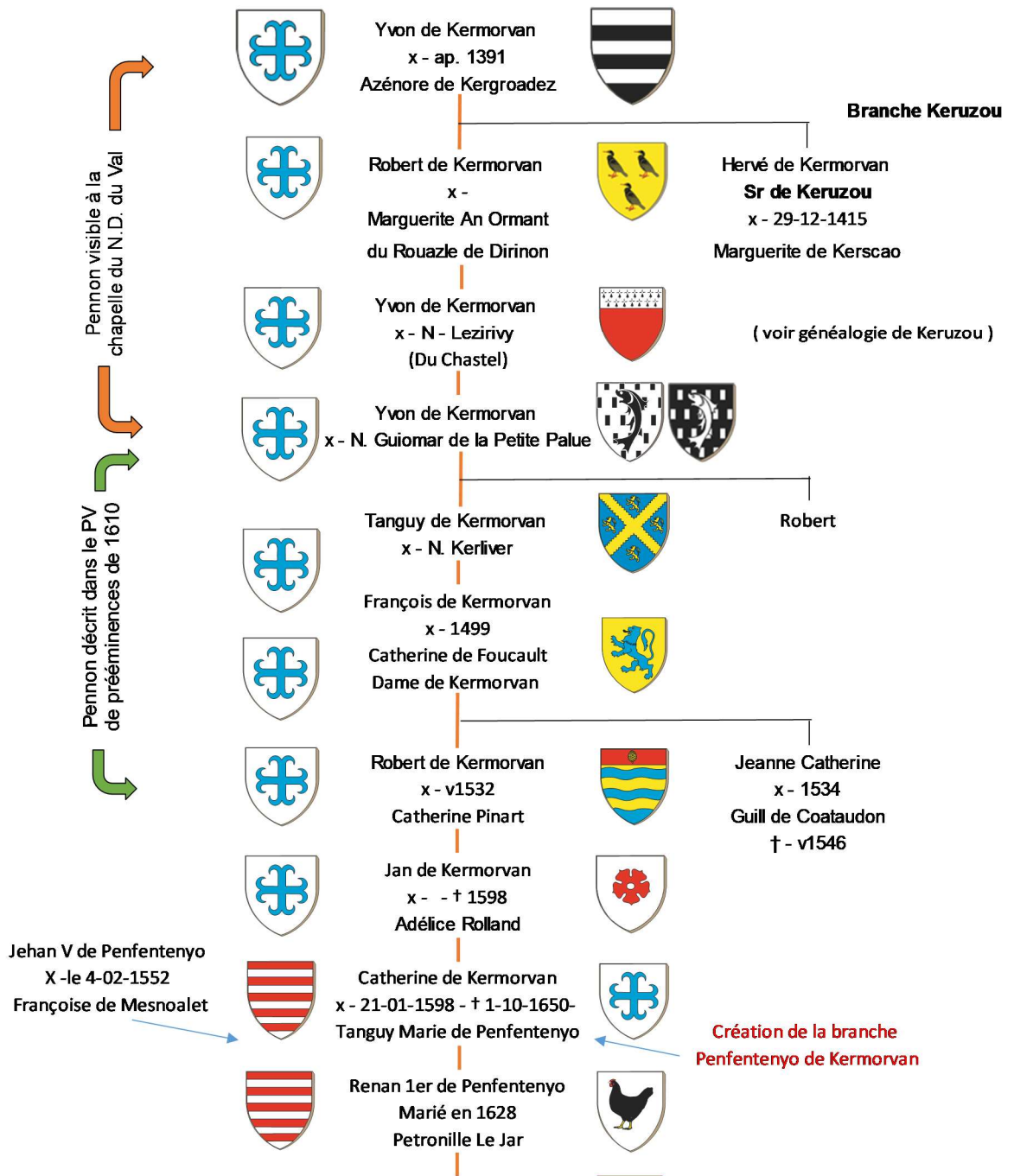
Michel MAUGUIN - 18 janvier 2020

michel1.mauguin@orange.fr

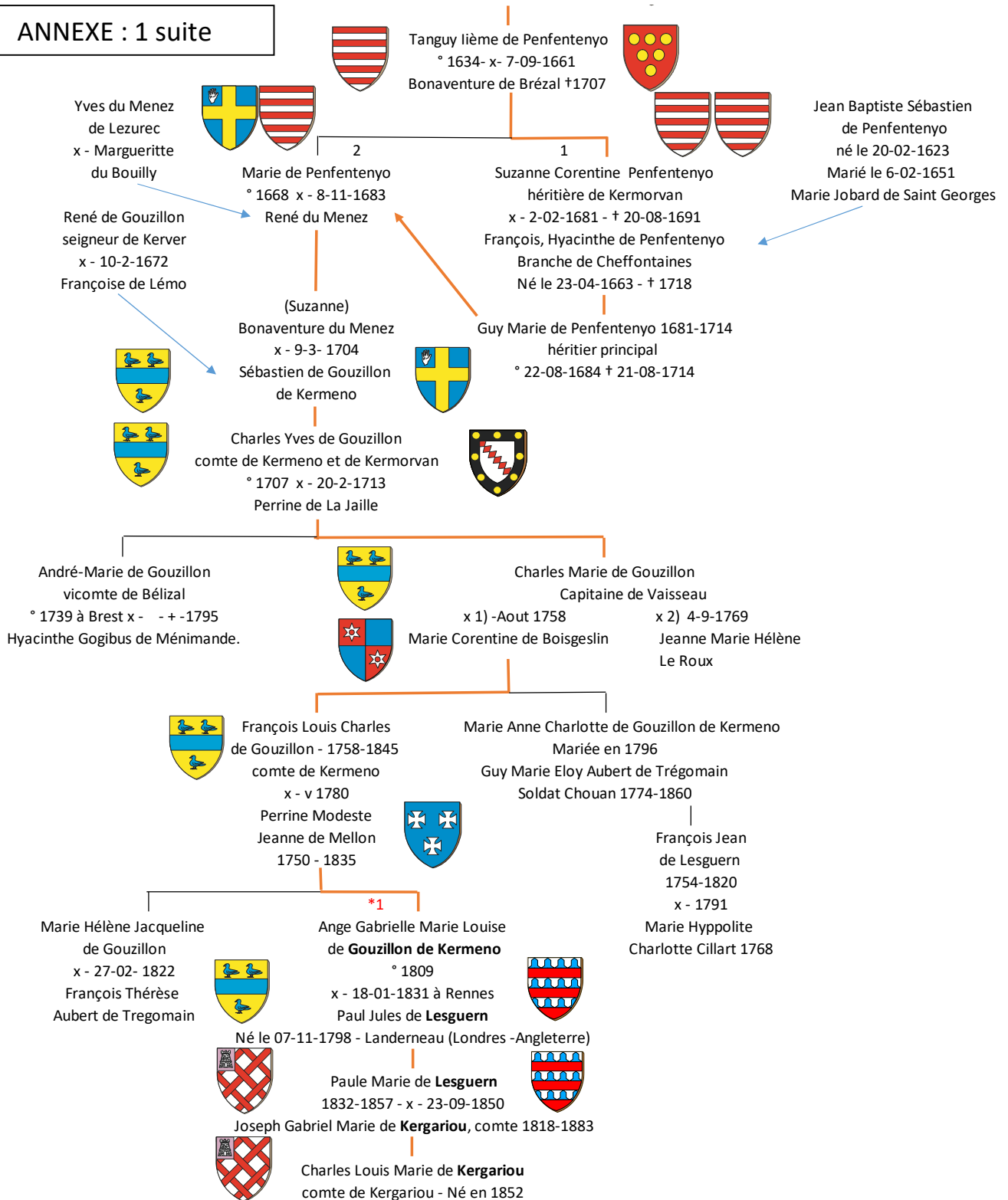
Les annexes pages suivantes

ANNEXE : 1

KERMORVAN
Transmission du manoir



ANNEXE : 1 suite



Sources : Généalogies Kermorvan, Menez, Penfentenyo, Gouzillon, Lesguern, Kergariou

gw.geneanet.org : Jean Claude BOURGEOIS

gw.geneanet.org : Yves CASTEL

gw.geneanet.org : Base collaborative Pierfit

gw.geneanet.org : Yves HAMET

Yves LUZAC -Chroniques oubliées des manoirs bretons - T1 à T5

Archives dép. du Finistère B.1392 -B.1424 - B.1490 - B.1576

*1- 4E248 37

Michel MAUGUIN - déc-2019

*1 = Mise à jour - mai 2020

ANNEXE : 2

Manoir de Keruzou

Transmission du manoir entre 1391 et 1750

